

TOURISME : La Mairie de Paris envisage d'interdire les locations AirBnb dans le centre de la ville

L'adjoint chargé du logement de [LA VILLE DE PARIS](#) / T : 01.42.72.83.67 vient dans un ouvrage intitulé Airbnb, la ville uberisée de proposer une série de mesures visant à réduire pour les parisiens l'impact du développement des locations de logements entre particuliers proposées via des plateformes comme [AIRBNB](#) / T : 01.45.23.36.76 (siège France à Paris). Pour limiter les conséquences sur les habitants, l'auteur suggère notamment d'interdire la location d'appartements entiers dans les quatre premiers arrondissements de Paris et souhaite également l'interdiction des achats de résidences secondaires dans la capitale.